



Macon, mardi 25 avril 2023

AVIS A LA BATELLERIE N° FR/2023/02006

Pris en application :

Décret n° 2012-1556 du 28 décembre 2012

Balisage et signalisation**Rivière la Saône du PK 80.500 au PK 83.000****Appel à la vigilance (tous les usagers - dans les deux sens)**

- à partir du 05/05/2023 à 07:00 au 15/06/2023 à 23:59

o Saône

entre les pk 80.500 et pk 83.000 - Rive droite

Commentaire :

En vue de compétitions d'avirons qui se dérouleront à Mâcon du 19/05 au 21/05 et du 09/06 au 11/06, 6 lignes d'eau sont matérialisées par avance par un balisage en rive droite de la Saône du PK 80.500 au PK 83.000. Les usagers de la voie d'eau sont priés de faire preuve de vigilance à l'approche du secteur concerné.

Il est vivement conseillé à toute la navigation de transit d'emprunter le canal de dérivation.

Un avis à la batellerie particulier sera pris pour aviser les navigants de la date et des heures prévues de ces manifestations .

Service(s) à contacter :

UTI Grande Saône, 26, Quai des Marans, 71000 MACON

Tél : 03 85 39 91 91

Date limite d'affichage :

16/06/2023

Par délégation

Signé

Sylvain CIERNIAK